Mez dister a ro dero uhel

LES ÉCHOS DE PLOUDIRY

Mouchig-avel Plouziri

Bulletin municipal
AVRIL 2023 - N°215

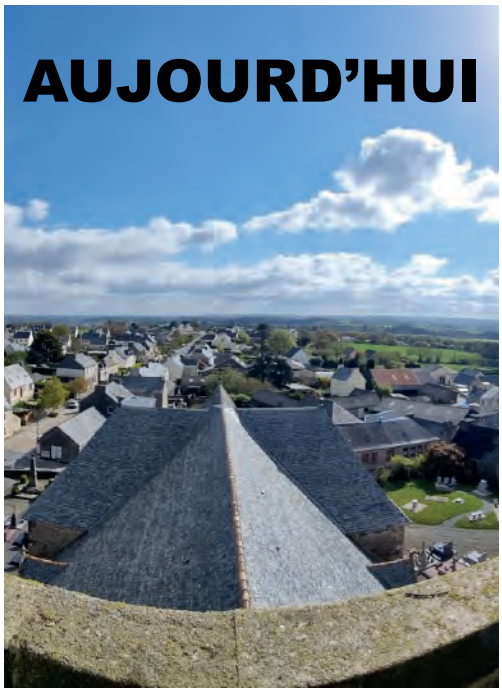

ET DEMAIN ?

Votre avis compte !
Partagez vos idées avec l'équipe municipale.
Le 25 avril - 14 heures à la Mairie

PAGE 4
• VIE DE LA COMMUNE

PAGE 10
• INFOS MAIRIE

PAGE 14
• UNE VIE À PLOUDIRY

PAGE 18
• LE SAVIEZ-VOUS ?

SOMMAIRE

02 Le mot du maire
04 Vie de la commune
11 Infos mairie
17 Ploudiry d'hier et d'aujourd'hui
18 Rubriq'Asso
25 Le saviez-vous ?

MÉMENTO

Mairie de Ploudiry
1 Place de la Mairie
29800 PLOUDIRY
Tél : 02 98 25 12 87

Du lundi au jeudi : 9h à 12h
et 13h30 à 17h30
Le vendredi : 9h à 12h
Fermé l'après-midi
Le samedi : 10h à 12h

En cas de changement, l'horaire sera affiché sur la porte de la mairie.

ÉCOLES

RPI Maternelle de Ploudiry
02 98 25 13 76
RPI Primaire La Martyre
02 98 25 13 87
Saint-Joseph La Martyre
02 98 25 13 65

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

SIPP : 02 98 25 16 52
Maison du Plateau - La Martyre
02 98 25 13 95
Maison des Enfants - La Martyre
02 98 25 15 69

Légende couverture : photos transmises par les ploudiriens

Les Échos de Ploudiry sont édités par la commune de Ploudiry.

Distribution : Les élus sont chargés de la distribution dans chaque foyer ploudirien

Photothèque : mairie & particuliers

Rédaction : mairie

Impression : Imprimerie GUIVARCH imprimé sur papier PEFC

Tirage : env. 500 exemplaires

Traduction : OPAB, Office public de la langue bretonne – Ofis publik ar brezhoneg

Le mot du maire

2023 ... Déjà ! L'année est bien entamée, le printemps montre le bout de son nez et les projets de la commune sont en cours.

Quels projets pour 2023 ? Nous lançons la réflexion de l'aménagement du bourg pour laquelle nous sommes accompagnés du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Nous avons, pour cela, besoin de vous pour réfléchir ensemble au Ploudiry de demain : une réunion publique est prévue le mardi 25 avril à 14h, durant laquelle nous nous baladerons dans la commune en compagnie des architectes et des paysagistes. Nous avons besoin de vous, répondez présents, notez la date dans vos agendas !

Nous commençons aussi à réfléchir pour s'assurer d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments publics dont l'école. Dans ce contexte de crise énergétique, les défis sont nombreux comme vous le savez tous, tous les gestes comptent.

Nous avons le plaisir d'accueillir, pour vous, de nouveaux services dans nos locaux de la mairie : France Services Itinérance vous reçoit 3 fois par semaine, pour vous accompagner dans vos diverses démarches administratives.

Merci d'avoir participé à la traditionnelle cérémonie des vœux 2023 début janvier, un retour vers une normalité bien appréciée.

Au 25 avril !

Morgane Quentric-Bowman

Ur gerig gant ar maer

2023 ... Dija ! Boulc'het mat eo ar bloaz, an nevezamzer a ziskouez beg e fri ha raktresoù ar gumun zo war ar stern.

Peseurt raktresoù evit 2023 ? Lañs a roomp d'ar brederiadeg a-fet kempenn ar bourk, hag evit-se e labouromp asambles gant Kuzul ar savouriezh, ar c'hêraozañ hag an endro (KSKE). Ezhomm hon eus ac'hanoc'h evit kement-se abalamour da brederiañ a-gevret war ar pezh e vo Plouziri en amzer da zont. Bez' e vo un emvod foran d'ar 25 a viz Ebrel da 2e00, hag e-skeud an dra-se e pourmenimp er gumun asambles gant an arkitektourien hag ar weledvaourien. Ezhomm hon eus ac'hanoc'h, bezit aze, notennit an deiz en ho teiziataerioù !

Komañs a reomp ivez gant ar preder evit gwellaat efedusted energetek ar savadurioù publik, skol hag all. En ur blegenn diaes a-fet an energiezh ez eus kalz a zaeoù evel ma oar an holl ac'hanoc'h, kement jestr zo a gont.

Plijadur hon eus o tegemer, evidoc'h, servijoù nevez e-barzh an ti-kêr : France Services Itinérance a zegemer ac'hanoc'h 3 gwech ar sizhun evit skoazellañ ac'hanoc'h en ho tifraeoù melestradurel.

Trugarez deoc'h evit bezañ bet aze e lid boas an hetoù evit 2023 e penn kentañ miz Genver. Bez' e oa un distro d'ar reizhder a oa plijet d'an holl.

Kenavo ar 25 a viz Ebrel !

ÉTAT CIVIL

Naissances :
Nélyo BOURHIS
Isaac GOURMELON
Féelicia TEMPLIER
Raphaël SALIOU

Décès :
Gilbert LE RAVALLEC
Yvette PORHEL
Nicolas CAZOURET
Robert TANGUY

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NAISSANCES	14	14	5	10	10	11
MARIAGES	5	2	2	1	3	1
DÉCÈS	5	9	4	5	5	7
PACS	1	5	4	2	2	0

URGENCES

- DÉFIBRILLATEUR : sur le mur de la mairie, à gauche de la porte d'entrée
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17 ou 02 98 85 00 82 (Landerneau)
- Enfance en danger : 119
- pour les personnes malentendantes ou sourdes : 114
- Eau et assainissement : Eau du Ponant 02 29 00 78 78
- Enedis (dépannage) : 09 72 67 50 29

PERMIS ET DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉPOSÉS ET/OU ACCEPTÉS

TANGUY Elise - 21 Rue de Loc Eguiner 29800 PLOUDIRY- Changement porte de garage
SIMON Philippe - 2, Porlazou - 8 panneaux photovoltaïques
M. ACLOQUE Philippe - 1, Runguen - 7 modules photovoltaïques
RONGEAU Maëlig - 2, le Richou - 20 modules photovoltaïques
GLOAGUEN Malvina 7 rue Le Long - Bt 108 – appartement 002 – 45300 PITHIVIERS- Lot 5 Avel Uhel - maison individuelle
MIOSSEC Serge - Kerlercun 29400 LOC EGUINER - 9 Kerdévez - déplacement de 2 vélux et ajout 1 vélux
CONSTANTIN Dimitri - 2 Chemin de Balialec - Abri de jardin
BRETON Aurélie 315 rue T. Prigent 29470 LOPERHET - Lot 7 Avel Uhel - modification de la dimension du décroché
STUM Daniel - 8 rue de Ti Brug - Isolation par l'extérieur
GUILLERM Alexia - 1 Veuleury 29800 PLOUDIRY - 8 panneaux photovoltaïques
GARO Joffrey 16 rue du Clos des Serres PENCRAN - Lot 2 Avel Uhel - Maison individuelle
SALAUN Pierre - 1 Rue des Hermines - Porte fenêtre
ZOLNA Aleksander - 1, Kéramen Izella - Rénovation véranda de pose de panneaux photovoltaïques
TANGUY Christine - 27 rue de Loc Eguiner - Clôture
GOLVET Stéphane - 4 A Chemin de Balialec - Maison d'habitation
GAEC DU GUILLOC - Le Guilloc - Porcherie
GAEC DU GUILLOC - Le Guilloc - Quai d'embarquement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
permis de construire	5	7	9	5	10	12
déclarations travaux	7	16	16	20	28	20
Certificat urbanisme	14	20	24	38	34	40
DIA					15	20

AGENDA

Mois	Événements et Festivités	Messes et célébrations dimanche à 10h30
Mars	**25 :** les Schtroumpfs 2	
	25 : Grand prix G. BOUSQUET passage Ploudiry à 13h53	
		dim. 26 : Le Tréhou
Avril		
		dim. 02 : Loc-Eguiner
		dim. 09 : La Martyre
	lun. 10 : Chasse aux œufs – Bois noir, La Martyre	
		dim. 16 : Tréflévénez
		dim. 23 : Ploudiry
		dim. 30 : Le Tréhou
Mai		**dim. 07 :** Loc-Eguiner
		dim. 14 : La Martyre
	17 ou 18 : Kermesse APE du RPI à la Maison du Plateau	**jeudi 18 :** Tréflévénez
	21 : Grand prix 63e édition essor breton – passage Ploudiry à 15h12	**dim. 21 :** Ploudiry
		dim. 28 : Le Tréhou
Juin		**dim. 04 :** Loc-Eguiner
		dim. 11 : La Martyre
	17 : Épreuve cycliste « la sportbreizh Elites » passage entre 14h40 et 14h50 au Rest	
		dim. 18 : Ploudiry
	24 : Les Régalades du Plateau	
		dim. 25 : Tréflévénez Pardon
Juillet		**dim. 02 :** Le Tréhou
		dim. 09 : Loc-Eguiner
		dim. 16 : La Martyre

VENUE DU PÈRE NOËL

Samedi en fin d'après-midi, un drôle d'équipage prend la direction du bourg : le traîneau du Père Noël tiré par 2 lutins.

Au son de la musique de Noël, le Père Noël accueille les premiers enfants et la déambulation se poursuit dans les lotissements pour se terminer place de la Mairie.

C'est là que tout le monde s'est donné rendez-vous pour attendre le Père Noël. Le sapin s'illumine et les guirlandes électriques mettent en valeur les décorations installées par le groupe des 'Couleurs de Ploudiry'.

Les petits, bien que timides, sont attirés par ce personnage tout de rouge vêtu, celui qui sourit et qui propose des chocolats et bonbons.

Les parents prennent des photos, les plus hardis font le tour de la place installés à côté du Père Noël.

Puis tous se dirigent vers l'école sous le préau pour déguster un vin chaud ou un chocolat chaud.

Un stand met en vente des petits objets faits main dont la recette sera reversée à l'association *'Léa, notre princesse au quotidien'*.

Tout le monde se sépare, se promettant de revenir l'année prochaine.

SAPIN MALIN

Pilotée par la CAPLD, l'opération Sapin malin s'est déroulée le mercredi 11 janvier de 10h30 à 12h sur le parking de la maison du plateau à La Martyre. Le broyage a été réalisé en partenariat avec l'association Relais travail et l'association de Langazel.

Sans avancer de chiffres, il y avait plus de sapins que l'an passé, et surtout ils étaient «propres» sans décorations et autres. Presque tout le broyat a été récupéré.

Merci d'avoir joué le jeu et
à l'année prochaine !!!

VŒUX !

En présence du sénateur Jean-Luc Fichet et François Marc qui le précédait, des maires du plateau, une cérémonie des vœux a pu être célébrée ce 23 janvier 2023. Quel bonheur que de pouvoir réunir tout ce monde en compagnie de l'équipe municipale et des citoyens ! Morgane Quentric-Bowman a rappelé ce qui a été fait ces deux dernières années, ce qui se fera dans l'année.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'honorer Jean-Jacques Piton, maire pendant 23 ans, qui a été célébré par un duo bien rôdé de son ancienne équipe, qui a rapporté quelques anecdotes qui ont rougi quelques yeux.

Un nouveau moment à partager nsemble sous le soleil avec les habitants est prévu. Veuillez noter la date du 10 juin dans vos agendas !

QUELQUES RAPPELS SUR LES PRINCIPALES RÈGLES D'URBANISME À RESPECTER

Le droit de l'urbanisme est régi par un ensemble de règles et procédures très nombreuses et parfois complexes.

Les autorisations d'urbanisme les plus fréquentes sont :

- **Le permis de construire :** il est notamment exigé pour la construction d'un bâtiment d'une emprise au sol en surface de plancher supérieure à 20 m² ainsi que pour le changement de destination (ou sous destination) d'un bâtiment accompagné de travaux de modifications d'aspect extérieur.
- **La déclaration de travaux :** elle est obligatoire
  - Pour des modifications d'aspect extérieur ou pour le changement de destination d'un local (sans modification de l'aspect extérieur)
  - Pour l'extension en zone urbaine des constructions existantes entre 20 et 40 m² d'emprise au sol ou surface plancher si la surface de plancher totale ne dépasse pas 150 m².
  - Pour la construction de bâtiments détachés de moins de 20 m² d'emprise au sol ou surface plancher (abri de jardin, carport)

À noter que selon la situation du terrain, si l'on veut détacher 1 partie de sa propriété, une déclaration préalable ou 1 permis d'aménager est exigible.

Pour les deux procédures, le délai varie :

- De 1 à 2 mois pour les Déclarations Préalables de travaux (à condition que le dossier soit complet)
- De 2 mois minimum pour le P.C (Permis de Construire).

  Une fois l'autorisation obtenue, le demandeur a 3 ans pour démarrer les travaux.

- **Le certificat d'urbanisme :** si vous souhaitez réaliser une opération (construction sur 1 terrain, division d'un terrain), un certificat d'urbanisme peut être déposé. Il garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements pendant 18 mois à compter de sa délivrance.

Le processus d'instruction peut impliquer plusieurs services dont le plus déterminant est l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Pour toutes les opérations situées dans le périmètre de protection de l'enclos paroissial (dans un rayon de 500 m autour de l'enclos), l'avis de l'ABF est exigible.

L'instruction technique est déléguée au service urbanisme de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), l'autorisation est délivrée par le maire.

Si un projet est mené sans respecter les procédures ci-dessus ou si une construction ne respecte pas les règles d'urbanisme délivrées par la mairie, un procès-verbal d'infraction pourra être dressé par le maire. Ce procès-verbal est transmis au Procureur de la République qui peut décider d'engager des poursuites pénales.

Dans tous les cas, la construction projetée doit respecter les règles du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) en vigueur dans la commune.

BRUIT DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

À l'approche de l'été, voici un rappel concernant les règles en matière de bruit dans les propriétés privées.

Article 19 de l'arrêté 2012-0244 du 1er mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Que faire en présence de bruit ?

La première démarche à recommander est d'informer son voisin, qu'il soit un particulier ou une entreprise, du trouble ressenti. En effet, le dialogue permet très souvent de résoudre des situations. Votre voisin peut ne pas avoir conscience de la gêne qu'il peut occasionner.

Parfois, il faudra adresser un courrier à ce dernier pour formaliser votre demande.

Si ce dernier ne change pas de comportement ou ne prend pas les dispositions pour limiter les nuisances sonores occasionnées, vous pouvez faire appel à un tiers.

STATIONNEMENT

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues (source : https://demarchesadministratives.fr/demarches/peut-on-se-garer-sur-le-trottoir – 21/01/2022). Aussi nous faisons appel à votre civisme pour libérer les trottoirs de vos véhicules qui, en plus de gêner la circulation publique, obligent les piétons à marcher sur la voie de circulation, ce qui représente un danger.

DÉPÔT SAUVAGE

HONTEUX et SCANDALEUX
sont les premiers mots qui me sont venus à l'esprit.

On se disait toujours que c'était des gens de passage sur notre commune. Mais NON !

4 sacs remplis de tout : vêtements, chaussures, bouteilles en plastique, bouteilles en verre, déchets organiques, cartons... : bref : AUCUN TRI et ils habitent notre commune.

Rappel : Le dépôt d'ordure est passible d'une amende allant jusqu'à 1500€ d'amende.

Voir la note sur le site de Ploudiry !

TARIFS DES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE RECYCLAGE

Pour les particuliers

Bac roulant vert 180 L	Bac roulant vert 240 L
17 €	19€
Bac roulant jaune 180 L	Bac roulant jaune 240 L
17€	19€

Pour les professionnels

Bac roulant vert 360 L	Bac roulant vert 770 L
31€	31€
Bac roulant jaune 360 L	Bac roulant jaune 770 L
84€	84€

Composteurs

Composteur en bois 300L	22€
Composteur en bois 600L	27€
Composteur en pastique 345L	22€

La vente des bacs s'effectue au :
Service Environnement
3 impasse St Ernel - 29800 LANDERNEAU
Tél : 02 98 21 34 49
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
règlement en carte bancaire, chèque ou espèce.

RAMASSAGE CONTAINERS

Lors des dernières grèves, le ramassage des poubelles ne s'est pas fait sur notre commune lorsque le ramassage concernait les déchets « jaunes ». La tournée a repris la semaine suivante suivant le calendrier prévu. Notez donc qu'en cas de grève, il vous faut rentrer votre bac le soir même. Ceci est valable de manière générale : merci de récupérer vos containers dès le passage des camions. Pour être informés des modifications lors de grèves, n'hésitez pas à télécharger l'application Panneau Pocket sur laquelle nous avons alerté sur ces modifications de ramassage.

L'ÉGLISE

Les Pots à Feu

Les pots à feu, évoquant des flammes sortant d'une grande vasque, sont caractéristiques de l'époque classique.

Ici, réalisés en plomb (en fait, un alliage de plomb, antimoine et étain pour une meilleure résistance), ils sont identiques à ceux, également au nombre de deux, qui ornent la sacristie de Sizun, contemporaine de l'église de Ploudiry. Deux pots à feu se trouvent également sur l'église de Saint-Thégonnec.

Comme toujours, ces éléments décoratifs portent une forte charge symbolique de chaleur réconfortante, et sont, selon la Bible, le signe de la présence divine.

Ces témoins de l'art du début XVIIIe ont été restaurés par les soins de l'entreprise de couverture Coadou de Commana.

Travaux, où en est-on ?

Comme vous pouvez le constater, l'église s'est déshabillée de ses échafaudages.

Vous pouvez désormais admirer l'expertise et le travail technique réalisé par les différents corps de métier, notamment visible de l'extérieur sur la maçonnerie, la charpente et la toiture. Les enduits sont terminés, la charpente a été rénovée, les ardoises re-taillées et, pour certaines adaptées, pour convenir à la particularité du bâti (sacristie).

Les travaux se poursuivent maintenant à l'intérieur, par la restauration des enduits, ainsi que l'électricité.

Les prochaines étapes concerneront le mobilier, les vitraux, la polychromie et la restauration du dispositif d'action des cloches.

La rénovation suit son cours et nous approchons de la fin !

ÉCOLE
Une journée particulière à l'école

Le lundi 6 mars, l'école de Ploudiry s'est déplacée sur le site de la Martyre pour un évènement exceptionnel. En effet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29) est intervenu à l'école de La Martyre auprès des élèves de classe élémentaire. Il s'est doté d'un outil pédagogique innovant pour la prévention des accidents domestiques auprès de la population, dont l'incendie, baptisé Preven'ty.

Preven'ty est un véhicule reproduisant les caractéristiques minimales d'un logement permettant de sensibiliser sur les risques de façon particulièrement pédagogique et au plus près de la réalité.

Exclus dans un premier temps (la prévention concerne les 6-11 ans), nos enfants de maternelle dont la classe bilingue ont pu tout de même être inclus dans le dispositif en montant dans le camion et ainsi recevoir leur 1ère sensibilisation aux dangers domestiques de la part des pompiers. La municipalité a affrété un car pour amener les enfants en fin de matinée à la Martyre. Ils sont passés par petits groupes dans le camion avec les explications des pompiers sur les dangers de fumées et sont repartis avec un marque-page des numéros d'urgence. Tout ce petit monde était de retour vers 12h10 pour aller à la cantine ou chez leurs parents.

La municipalité de Ploudiry remercie particulièrement la Capitaine Vanessa Godfroy, responsable de ce dispositif, d'avoir inclus nos tout petits lors de cette journée.

Nous espérons aussi continuer dans cette voie de la prévention en rencontrant régulièrement nos soldats du feu si importants pour notre quotidien.

Plus d'information sur Preven'ty sur :

www.sdis29.fr/espace-prevention/information-preventive-menu/preven-ty.html

INSCRIPTION ÉCOLE

Les inscriptions en maternelle sont ouvertes. Les atouts de la maternelle de Ploudiry ? Une école rurale, avec une super équipe et de beaux projets. Le petit plus : sa classe bilingue !

Contactez la mairie ou la directrice Mme Ollier au 02 98 25 13 87 pour en savoir plus (visite de l'école possible).

MAISON DES ENFANTS

Rencontre intergénérationnelle

Le jeudi 23 février, les enfants du centre de loisirs ont fêté le carnaval à Ploudiry et passé l'après-midi avec le club des Chênes, à la salle communale. Voici quelques réactions des uns et des autres :

Les enfants :

*C'était trop bien quand on faisait la ola pour accueillir les papis et mamies.

*Trop génial, un papi nous a même raconté l'histoire du corbeau et du renard.

*C'était trop cool, on a même eu un mars en repartant

Une mamie :

* Ça fait du bien de voir toute la troupe d'enfants arriver en chantant et avec des sacrés déguisements : policier, fantômes, Reine des neiges, et même des Schtroumpfs.

CABINET MÉDICAL LA ROCHE

Le Cabinet médical de La Roche Maurice, est ouvert depuis le 20/12/22 au 7 rue des Ecoles avec les Dr GUARDIA Amélie et Dr FOSSARD Emilie médecins généralistes à La Roche-Maurice.

Elles vous reçoivent sur rendez-vous au cabinet et seront ravies d'accueillir les habitants de Ploudiry.

Téléphone du secrétariat 02 29 63 20 85

SIPP un plateau sportif

EPS dans les écoles du plateau

Sports collectifs à l'école St Joseph

Randonnée vélo avec le RPI

Jeux de raquettes à l'école du Tréhou

Entrainements clubs sportifs

Alpp Badminton

Ploudiry-Sizun handball

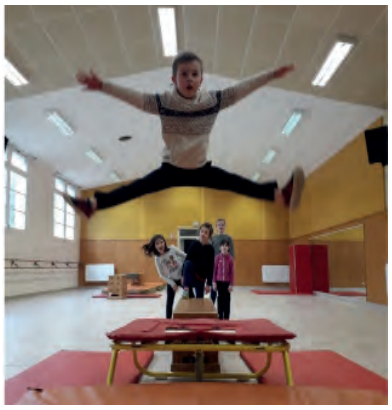
Gymnastique - Energym

Sport été

Kayak à Crozon

Sport été 2022

Photos : ALPP Badmington

RÉSERVE D'EAU

Nombre d'entre nous a sa citerne pour arroser son jardin. Mais pas la commune. C'est chose faite depuis quelques semaines : une réserve à eau a été installée dans le cimetière, du côté du jardin du souvenir, et sera à votre disposition en cas de manquement en eau pour arroser les fleurs du cimetière.

SÉANCE DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 - RÉSUMÉ

1) APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION GEPLU

Pour la commune de PLOUDIRY, le montant annuel de l'AC en investissement est évalué à 3 275,00 €.

Le versement des AC est dû à compter de la date du transfert de compétence. La commune a la possibilité d'ajuster le montant de son AC 2022 afin de régulariser les montants dus pour l'année 2022.

Le conseil municipal

- **décide** de s'inscrire dans le cadre d'une fixation libre du montant de l'attribution de compensation liée au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » et fixe ce montant de la manière suivante :
  - o En fonctionnement : 3 579,00 €
  - o En investissement : 3 275,00 €
- **décide** d'imputer le montant de l'attribution de compensation correspondant aux dépenses d'investissement liées au renouvellement des équipements transférés en matière de « gestion des eaux pluviales urbaines » en section d'investissement ;
- **décide l'ajustement, qui sera effectué si besoin par arrêté en cas d'application de la M57, à présenter lors de cette même séance, du montant de l'attribution de compensations 2022 afin d'intégrer l'impact du transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».**

2) ENGAGEMENT DU QUART DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal **autorise** la maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2023, avant le vote du budget 2023 dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

3) CONDITIONS DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT PERÇUE PAR LA COMMUNE, POUR LES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES PAR LA COMMUNAUTÉ

Par délibération en date du 8 décembre 2017, la Communauté d'agglomération a adopté le principe du reversement à la Communauté de la part communale de la taxe d'aménagement perçue par les communes sur les zones d'activité économique aménagées par la Communauté.

Il convient désormais d'élargir ce reversement de la taxe d'aménagement à l'ensemble des dépenses d'équipement réalisées par la Communauté concourant aux opérations et actions financées par cette taxe.

Le Conseil Municipal décide d'instituer à compter du 1er janvier 2023 un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement, selon les modalités suivantes :

- o L'intégralité du produit de la taxe d'aménagement perçue par les communes sur les zones d'activité économique aménagées par la Communauté (principe retenu depuis 2017),
- o L'intégralité de la taxe d'aménagement perçue par les communes correspondant à la part de la Communauté dans le financement des équipements pour la mise en œuvre des opérations d'aménagement sur le territoire de la Communauté relevant de ses compétences, à déterminer pour chacune des autorisations d'urbanisme accordées générant le versement de la TA aux communes.

4) MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Le conseil municipal décide d'instaurer le télétravail au sein de la collectivité à compter du 1er janvier 2023.

5) DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023

Le conseil sollicite au titre de la DETR 2023, une subvention au taux le plus large possible pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public (3 points lumineux entre la rue Tiez Névez et la RD 35).

6) CONVENTION D'ÉCHANGE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Les collectivités du Pays de Brest sont engagées dans une démarche d'harmonisation et de diffusion des données géographiques à l'échelle de ce territoire.

Cette démarche s'appuie sur un dispositif impliquant chaque niveau territorial :

- La Commune qui produit des informations relevant de ses domaines de compétences.
- La Communauté qui produit des informations relevant de ses domaines de compétences et qui assure l'entretien du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire.
- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest qui dispose d'une Infrastructure de Données Géographiques ci-après dénommée « GéoPaysdeBrest », et qui assure la cohérence du dispositif.

Le conseil approuve le modèle de convention d'échange de données géographiques et de services associés entre la commune et la CAPLD.

7) DÉCLARATION D'INTENTION POUR LE SUPPORT INFORMATIQUE PROPOSÉ PAR LA CAPLD

Dans le cadre de la convention « service commun de système d'information », validée en 2019, les phases 1 et 2 (expertise et sécurité) s'achèvent.

Le pack suivant, numéro 3, comprend : la gestion du matériel et des incidents, les visites préventives et l'interface avec les éditeurs. Le conseil municipal décide de ne pas adhérer au pack 3 « support informatique ».

Utile ?

8) PROJET DE SCHÉMA DE MUTUALISATION DES SERVICES A L'ÉCHELLE DE LA CAPLD 2022-2026

Dans la continuité de l'élaboration du Projet de Territoire 2021-2026, les élus communautaires ont souhaité poursuivre la dynamique des mutualisations. La démarche d'élaboration du schéma de mutualisation 2022-2026 a été menée de mai 2021 à septembre 2022, dans un but de mise en commun de moyens entre collectivités.

Le conseil approuve le schéma de mutualisation 2022-2026.

9) RENOUVELLEMENT CONVENTION ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le conseil renouvelle la convention avec l'épicerie solidaire « Ar stalig » pour une durée de 3 ans.

SÉANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022 - RÉSUMÉ

1) APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION GEPLU

Par délibérations concordantes, les conseils municipaux des communes du territoire et le conseil de Communauté ont majoritairement décidé le transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à compter du 27 décembre 2021. Le rapport de la CLET est approuvé à l'unanimité.

Pour la commune de PLOUDIRY, le volume annuel des charges transférées est évalué à :

- 3 560 € en dépenses de fonctionnement
- 16 372 € en dépenses d'investissement

2) DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Par délibération n°DCC2020_199 en date 11 décembre 2020, la Communauté d'Agglomération a prescrit l'élaboration de son premier RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, en a défini les objectifs poursuivis, ainsi que les modalités de collaboration avec les communes et celles de la concertation. Le conseil prend acte de la présentation de ces orientations générales du RLPi et prend acte que le débat sur les orientations générales du règlement local de publicité intercommunale de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas a bien eu lieu en séance.

3) RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2023

Cimetière

DESIGNATION	TARIFS AU 01/01/2023
POUR 15 ANS	
1 emplacement	50,00 €
2 emplacements	93,00 €
3 emplacements	138,00 €
POUR 30 ANS	
1 emplacement	100,00€
2 emplacements	186,00 €
3 emplacements	276,00 €

Espace cinéraire

DESIGNATION	TARIFS D'ACQUISITION AU 01/01/2023	TARIFS DE RENOUVELLEMENT
COLUMBARIUM		
Pour 15 ans	490,00 €	93,00 €
Pour 30 ans	918,00 €	186,00 €
MINI CONCESSION		
Pour 15 ans	840,00 €	93,00 €
Pour 30 ans	1158,00 €	186,00 €
CAVURNE		
Pour 15 ans	616,00 €	93,00 €
Pour 30 ans	1041,00 €	186,00€
Plaque gravée pour espace de dispersion	Refacturée à la famille selon devis du marbrier	

Séjour en caveau provisoire **Gratuit**

A. TARIFS POUR LA SALLE COMMUNALE

	PLATEAU DE PLOUDIRY			HORS PLATEAU	
	Associations (avec attestation d'assurance)	Particuliers	Caution SALLE - SONO VAISSELLE	Associations et Particuliers	Caution SALLE - SONO VAISSELLE
LOCATION 1 JOUR EN SEMAINE (Réunion, apéritif, café...)	GRATUIT	100 €	500 €	150 €	500 €
LOCATION 1 JOUR EN WEEK-END	GRATUIT	350 €	1 000 €	500 €	1 000 €
BUREAUX A L'ÉTAGE	GRATUIT	6€ LA JOURNÉE ou 60€ LE MOIS			

B. TARIFS DIVERS 2023

Désignation _ Tarifs au 01/01/2023 SANS augmentation

Copies

Particuliers (noir et blanc)_____ 0,10 €

Particuliers (copie couleur) _____ 0,20 €

Association avec siège social à Ploudiry

Avec fourniture de papier (noir et blanc)_____ Gratuit

Avec fourniture de papier (couleur)_____ 0,10 €

- Prix terrain vendu aux particuliers

	Au 01/01/2023 Augmentation
Prix du terrain au m² Vendu au particulier	0,68 €

- Prix de vente terre végétale

Type de terre	**Au 01/01/2023** Augmentation
Le m3 chargé par le SIPP	5,30 €
Le m3 chargé et livré par le SIPP	10,80 €

4) AUTORISATION DE PASSAGE : SENTIER PDIPR INITIÉ PAR LA COMMUNE DE LA MARTYRE

Le Conseil municipal autorise le passage du sentier dit « champ de course » sur le territoire de la commune de PLOUDIRY.

SÉANCE DU LUNDI 30 JANVIER 2023 - RÉSUMÉ

1) GROUPEMENT DE COMMANDE : FOURNITURE ET MISE EN PLACE SIGNALÉTIQUE ET MOBILIER SENTIERS

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de la commande publique, la commune de Ploudiry décide d'adhérer au groupement de commandes concernant la fourniture et la mise en place signalétique/ mobilier pour sentiers de randonnée.

2) VENTE DE TERRAIN AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ TDF

La société TDF qui loue une superficie de 74 m² répartie sur les parcelles section C1 N° 102 et 1693 pour l'exploitation du site radioélectrique, a fait une proposition d'acquisition à la commune en vue de pérennisation de leur site.

Le conseil municipal approuve la cession de 74m² prélevés sur les parcelles C1 N°1693 et 102, conformément aux plans réalisés par le géomètre expert Quarta joint à la délibération, au profit de la société TDF, pour la somme de 25 000€ net.

Les frais d'acte notariés et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

3)RÉVISION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

Le conseil approuve le règlement de la salle communale applicable au 1er février 2023.

SÉANCE DU LUNDI 06 FÉVRIER 2023 - RÉSUMÉ

1) ADHÉSION À ÉNER'GENCE

Ce dispositif permet d'aider les petites et moyennes collectivités à faire des économies d'énergie (électricité, carburants, combustibles) et de les accompagner dans leur démarche de maîtrise de l'énergie. L'assistance proposée est une mission d'accompagnement technique et méthodologique, et non de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Pour bénéficier de l'assistance d'Ener'gence, le conseil municipal décide d'adhérer et de verser une cotisation annuelle de 1,31 €/an.hab en 2023, soit 1 171.14 €/ an (pour 894 habitants INSEE 2023) pour la commune de Ploudiry.

2) CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE DE VOIRIE AVEC LA CAPLD – VOIRIE 2023

Le marché à bons de commandes en cours avec la société EUROVIA prend fin en juin 2023.

La mission d'assistance consiste en :

1 - La préparation d'un programme de travaux d'entretien/gros entretien de voirie

2 – Le suivi des travaux d'entretien/gros entretien

3 – Le suivi de la passation du marché

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas dans le domaine de l'assistance technique voirie et infrastructures pour l'année 2023 pour un montant de 918,84 €.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2022

SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement (hors produits exceptionnels) sont de 702 000 € contre 645 000 € pour l'année 2021. Elles sont constituées essentiellement des :

- Impôts et taxes pour 449 000 €,

- Dotations, subventions et participations pour 182 000 €.

La progression s'explique par le relèvement des bases fiscales lié à l'inflation, et des droits de mutation plus conséquents en lien avec les transactions immobilières sur la commune.

Les charges de fonctionnement (hors charges exceptionnelles) atteignent 568 000 € contre 512 000 € l'an passé. Cet écart est lié à la reprise des activités (plus d'interventions du SIPP, entretien des voiries) et à l'inflation. Ainsi, les charges à caractères général sont passées de 112 000 € à 171 000 €.

Les dépenses de personnel ont été réduites de 15 000 € (moins de besoin du fait d'une meilleure conjoncture sanitaire).

Les ressources couvrent les charges de fonctionnement, et permettent l'obtention d'un excédent de fonctionnement 132 000 € contre 133 000 € l'an passé. Notre résultat de fonctionnement est donc stable malgré le contexte inflationniste.

Cet excédent traduit la capacité d'autofinancement de la commune pour rembourser sa dette (capital des emprunts) et autofinancer de l'investissement.

SECTION INVESTISSEMENT

La section investissement a disposé de 320 000 € de ressources.

Il y est repris le report de l'excédent de fonctionnement de 2021, qui représente 133 000 €.

Les autres recettes comprennent pour les plus importantes :

- 30 000 € de TVA récupérable sur les investissements,

- 50 000 € pour la vente du terrain rue des Hermines,

- 8 000 € de taxes d'aménagement,
- 275 000 € de subventions de la DRAC et de la région pour la poursuite des travaux de l'église,
- 500 000 € de prêt relais pour couvrir l'attente de versement des subventions et de la TVA toujours en lien avec la réfection de l'église,
- 24 000 € de subventions d'investissement pour la voirie

Les dépenses représentent près de 796 000 €.

Il est tout d'abord remboursé le capital des emprunts de la commune pour plus de 58 000 €.

Les autres dépenses d'investissement, pour les plus conséquentes, sont de :

- 8 000 € pour la réfection des toilettes publiques,
- 45 000 € pour de la réfection de voirie,
- 31 000 € pour l'aménagement (piéton-cycliste) de la rue Xavier GRALL,
- 2 000 € pour du matériel informatique,
- 3 000 € pour la gestion des eaux pluviales,
- 647 000 € pour la fin de la tranche ferme et le démarrage de la tranche optionnelle 1/2.

Le prêt relais ayant dû être réalisé en une fois, la section investissement dégage un excédent de 331 000 €.

MAISON FRANCE SERVICES À PLOUDIRY !

À compter du 6 mars 2023, un agent France Services tient une permanence hebdomadaire en mairie de Ploudiry pour vous aider à comprendre un courrier administratif : besoin pour votre permis de conduire ? pour vos démarches en ligne ? pour être orienté et prendre un rendez-vous auprès d'un service public ?

Stéphanie Giron sera une interface vers les principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ce nouveau service, proposé par la CAPLD et pour lequel notre commune est totalement favorable afin de réduire la fracture numérique, s'inscrit en complément des accueils de mairie et des services présents à la Maison des Services Publics à Landerneau, dont ceux du conseiller numérique Christopher Dewaeghemaecker que certains d'entre vous ont vu lors de l'atelier numérique en octobre dernier.

Elle tiendra ses permanences les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sur rdv par téléphone 06 16 42 27 07 au par mail FranceServices@capld.bzh.

PARTICIPATION SIPP

Type de dépense	Montant	%
Frais de fonctionnement Services Techniques (Entretien espaces verts, cimetière, voirie, bâtiments)	19 208 €	11%
Budget prévisionnel : montant des travaux estimé (entretien voirie, espaces verts et bâtiments, cadre de vie)	64 000 €	36%
Frais de fonctionnement Service Enfance (Accueil de loisirs et périscolaire, séjours)	50 549 €	28%
Animation sportive (animation avec les associations, l'école et sport été, formation BAFA)	4 781 €	3%
Equipements Sportifs (salle omnisports, stade de foot)	22 748 €	13%
Maison du Plateau	16 136 €	9%
Total dépenses prévisionnelles	**177 423 €**	**100%**

Participations communales affectées à la commune de Ploudiry pour le fonctionnement du SIPP et budget prévisionnel pour les travaux planifiés de l'année 2023.

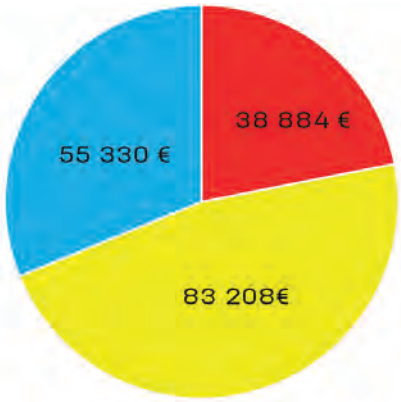

- Equipements Sportifs (salle multisport, stade de foot) et maison du Plateau
- Frais de fonctionnement Service Technique et budget prévisionnel travaux
- Frais de fonctionnement Service Enfance et animation sportive

Les coûts du service enfance (accueil de loisirs, périscolaire et séjours) sont supportés à environ :

- 40 % par la commune
- 30 % par la CAF
- 30 % par les familles

LE BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont approchées à 696 000 €.

Les charges de fonctionnement sont estimées à 621 000 €. Le différentiel permet de dégager un solde de fonctionnement de 75 000 € pour alimenter la section investissement.

SECTION INVESTISSEMENT

La section investissement bénéficiera de l'excédent de fonctionnement 2022 (132 000 €) suite au vote du conseil, et de l'excédent prévisionnel 2023 de la section de fonctionnement (75 000 €).

Les autres recettes envisagées sont pour les plus importantes :

- 121 000 € de la TVA récupérable sur les investissements,
- 337 000 € de subventions de la DRAC, Conseils régional et départemental pour la poursuite des travaux de réfection de l'église,
- 20 000 € de subvention pour l'aménagement de la rue Xavier Grall,
- 25 000 € de vente de l'emprise au sol de l'antenne de Primel.

Les dépenses d'investissement sont approchées à 809 000 €.

Le capital des emprunts de la commune sera remboursé pour 60 000 €.

Les autres dépenses d'investissement, pour les plus conséquentes, sont de :

- 12 000 € pour de l'amélioration de l'éclairage public,
- 40 000 € pour la restauration de la voirie,
- 671 000 € pour la poursuite de la réfection de l'église

LE LOTISSEMENT AVEL UHEL

Le lotissement «Avel Uhel», route de Loc-Eguiner, est géré dans un budget annexe.

Durant l'année 2022, la viabilisation des 10 lots a été réalisée. Les travaux effectués s'élèvent à 215 000 € et sont financés par un prêt relais du même montant.

L'ensemble des lots ont été réservés en moins de 3 mois, ce qui est exceptionnel.

A fin 2022, la vente de 6 lots a été concrétisée (60 € par m²).

DEPENSES		
Charges à caractère général	190 500,00 €	27,35 %
Charges de personnel	197 500,00 €	28,36 %
Virement à la section d'investissement	75 120,00 €	10,79 %
Autres charges de gestion courante	214 580,00 €	30,81 %
Charges financières	18 800,00 €	2,70 %
TOTAL	696 500,00 €	

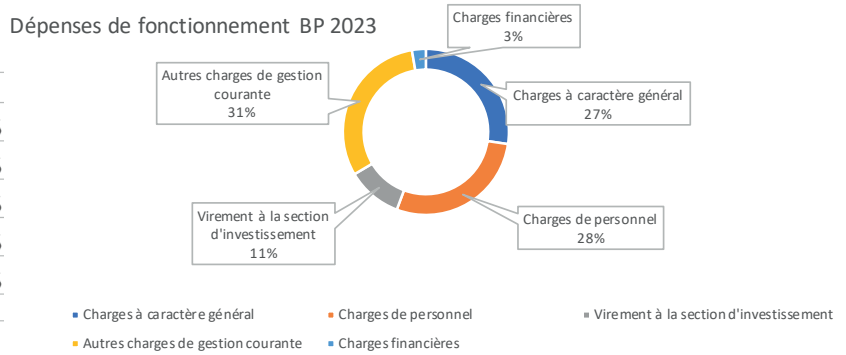

RECETTES		
Atténuations de charges	500,00 €	0,07 %
Produits des services	47 400,00 €	6,81 %
Impôts et taxes	102 000,00 €	14,64 %
Fiscalité locale	350 000,00 €	50,25 %
Dotations, subventions, participations	180 500,00 €	25,92 %
Autres produits	16 100,00 €	2,31 %
TOTAL	696 500,00 €	

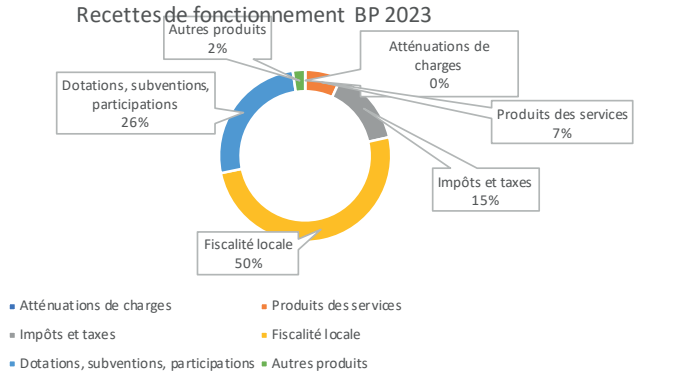

DEPENSES INVESTISSEMENT 2023

GEPLU (gestion des eaux pluviales urbaines)	3 275,00	0,40%
Eglise	644 051,00	77,91%
Aménagement du bourg	20 000,00	2,42%
Voirie	40 000,00	4,84%
Eclairage public	3 000,00	0,36%
Remboursement d'emprunt	59 800,00	7,23%
Bâtiments communaux	17 575,00	2,17%
Mobilier, matériel	39 000,00	4,72%
total dépenses investissement	826 701,00	100,00%

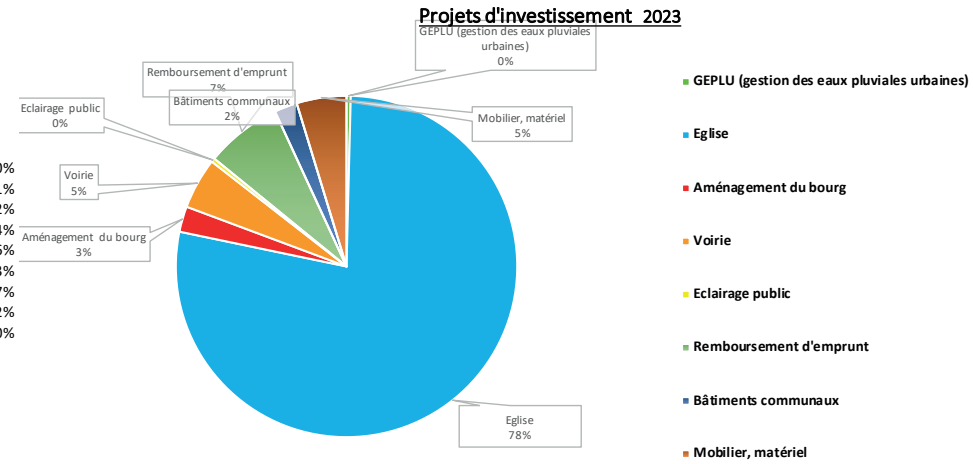

MON ESPACE SANTÉ

En 2022, la population française a reçu un courrier ou un mail l'informant de l'ouverture de son espace santé. Mais qu'est-ce donc ? Le plan de relance de la santé voulu par le gouvernement actuel change les orientations de la médecine en rendant les citoyens acteurs de leur santé et en sécurisant les parcours de soin. Pour cela, une grande transformation est en cours dans les structures de santé afin d'équiper les professionnels d'outils et d'usage permettant cette transformation. Côté citoyen, cela se traduit par l'ouverture de Mon Espace Santé pour chacune, chacun d'entre nous, enfants compris. Des plaquettes sont à disposition en mairie pour vous expliquer et Stéphanie Giron vous aidera à prendre la main sur votre espace santé.

VOTRE MUTUELLE SANTÉ !

Pour rappel, l'association Armoric Santé Prévoyance propose des mutuelles bénéficiant d'un tarif négocié. **Cette mutuelle est ouverte aux jeunes sans emploi, aux chômeurs, aux salariés, aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants, aux retraités.**

Les adhérents peuvent espérer une remise de 15 à 35% sur leur mutuelle, ou bien obtenir, pour le même tarif, une meilleure couverture santé.

L'association s'occupe de toutes les formalités : il suffit de **prendre rendez-vous au 07 63 73 36 34**, de présenter les documents de mutuelle en cours. Une étude est réalisée et à l'issue, une proposition vous est faite, sans obligation d'y souscrire.

LUTTE DE POLLUTION CONTRE LES PLASTIQUES

Le Syndicat de bassin versant de l'Elorn est engagé depuis 2020 sur le programme européen de lutte contre les pollutions plastique, le programme INTERREG (France Manche Angleterre) Prévention des pollutions plastiques (2020 - 2023).

Chaque année, 8 à 12 millions de tonnes de plastique sont déversés dans les mers et océans du globe. On sait aujourd'hui que 80% des déchets retrouvés en mer proviennent de la terre. Le déploiement des macarons «Ici commence la mer» sur les communes du territoire du bassin versant de l'Elorn vise à renforcer la sensibilisation sur la pollution des eaux pluviales.

Il faut rappeler que les eaux pluviales atteignent les rivières puis la mer sans passer par les stations d'épuration. La préservation des océans commence donc à nos pieds !

15 macarons ont été installés dans votre commune. Saurez-vous les retrouver ?

DES NOUVELLES DE LA FIBRE !

D'ici peu, le chantier sera transféré à MÉGALIS Bretagne, maître d'œuvre de la fibre dans la région, qui va pouvoir vérifier point par point que le réseau est prêt à sa commercialisation. Cette dernière devrait se faire cette automne, aussi bien pour la partie nord que pour l'extrême sud de la commune qui dépend de Sizun. Les lieux-dits allant de Kergoat à Berchleuz ayant leur réseau dépendant de La Martyre devront patienter jusqu'en 2026.

La mairie sera prévenue par MÉGALIS un mois avant la commercialisation et nous communiquerons alors. D'ici là, aucun opérateur ne vous contactera pour le passage à la fibre, il vous est donc demandé de faire attention aux possibles arnaques par téléphone sur le sujet.

D'autres solutions existent. Vous pouvez retrouver des informations en mairie.

MON GUICHET URB@NISME EN UN CLIC

C'est un outil permettant au public et à l'administration de dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir. L'une des fonctionnalités du guichet numérique est la saisine par voie électronique qui vous permet, à vous ou à votre mandataire, de déposer via un compte, un dossier en ligne, de suivre son avancée en temps réel et de faciliter les échanges avec la mairie.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la mairie, rubrique Vie locale puis Actualités.

https://mairie-ploudiry.fr/fr/vie-locale/actualites.html

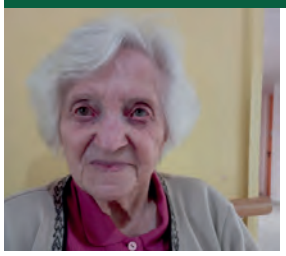

ENTRETIEN AVEC MARIE PERROS

« Il neigeait le jour où je suis née le 28 octobre 1922. »

Mon enfance

« Mon père a été marin d'état avant de travailler comme garde-chasse au bois de Kerfaven, à Creis-Coat. Maman s'occupait de notre petite ferme.

Deux autres filles sont nées avant moi et aussi un garçon qui n'a pas vécu longtemps. Nous avons grandi parmi les renards, les chevreuils et autres animaux sauvages. Le vrai bonheur !

Je me rappelle une histoire que m'ont racontée mes parents et qui date de 1920. Maman avait installé ma petite sœur sur une couverture sur l'herbe devant la maison, au soleil et elle venait la voir de temps en temps. A un moment, elle a retrouvé sa fille couverte de bave, un loup à proximité. Mon père l'a poursuivi dans la forêt mais il ne l'a jamais rattrapé ; il parait que c'était un des derniers loups de Bretagne.

L'école

J'ai été à l'école laïque à Ploudiry vers 7 ans environ. Papa ne voulait pas payer l'école libre (catholique). C'était loin car il fallait y aller à pied. Comme j'étais de constitution fragile, j'ai été en pension chez une tante qui habitait au bourg. Je revenais à la maison le samedi. Cette dame tenait un restaurant/bistrot et cycles. Elle gérait aussi les cars scolaires.

Le midi elle servait un bol de soupe aux élèves de l'école. Comme j'étais une parente, j'étais privilégiée et j'avais droit à un meilleur repas.

A l'école j'aimais bien les rédactions. J'étais studieuse, toujours parmi les 3 premières de la classe. Je me rappelle mes doigts tâchés avec l'encre car on écrivait avec des porte-plumes .Je savais un peu de français avant d'aller en classe grâce à papa qui le parlait bien. Cela m'a facilité la vie par rapport à d'autres enfants qui ne parlaient que breton. C'était une école de filles, on ne se mélangeait pas avec les garçons à ce moment-là ! J'ai eu mon certificat d'étude à 14 ans et j'ai eu la chance de rester 2 ou 3 ans encore à l'école. Ce n'était pas courant du tout.

On allait danser à Kerfaven ou bien chez Martin, le forgeron, dans un hangar au bourg. Les musiciens étaient accordéonis-tes. Le dimanche on avait la morale avec le curé à l'église. Cela ne nous empêchait d'y retourner !

J'aimais beaucoup chanter et aussi jouer de l'harmonica. On faisait régulièrement des concours de chant. Tout le monde chantait, cela s'est perdu.

Après, j'ai appris la couture avec une dame de Landivisiau ; j'y allais avec le vélo que j'ai eu pour récompense du certificat, ce n'étais pas facile de rentrer à la maison, la côte est dure !

J'ai fait des vêtements pour la famille et aussi pour d'autres personnes jusqu'à mon mariage. J'avais une machine à coudre noire, une Singer.

Mon mariage

J'ai connu mon mari Laurent, qui était gendarme alors que je servais dans le bistrot d'une tante lors des pardons et des fêtes. On s'est mariés en 1944, j'avais 22 ans. On a vécu au Havre au début, on se réfugiait dans les caves pendant les bombardements. Quand mon mari était de service, j'avais encore plus peur.

Après, je suis venue à Ploudiry pour être plus en sécurité car j'étais enceinte Je me rappelle avoir eu peur des avions qui passaient au-dessus de la maison pour aller bombarder Brest.

J'ai eu mon permis de conduire, comme mon mari. Notre première voiture c'était une « 4 chevaux ».

Pendant la vingtaine d'années pendant lesquelles mon mari a été gendarme, nous avons habité en différents endroits en Normandie: Le Havre, Pontorson, Isigny-sur-Mer. Nous vivions en caserne avec les familles de militaires. C'était bien. Je me suis habituée partout où l'on a été muté.

En 1964, quand mon mari a pris sa retraite, on est revenu vivre à Ploudiry. On a fait construire une maison au bourg. J'aimais bien jardiner et j'ai eu plusieurs fois le prix de la maison fleurie. Au bout d'un moment, j'étais hors concours pour laisser les autres espérer gagner un prix.

J'ai été secrétaire de l'association des anciens. Je préparais le café et je faisais des robes en laine et en tissus pour les poupées qui servaient de lot pour la kermesse de l'école. On y jouait aussi aux dominos. C'était de bons moments.

Mon mari a travaillé à Landerneau à Groupama ; Il a été maire de notre commune pendant 18 années. Il est décédé en 2004 beaucoup trop tôt à mon avis. J'ai eu une belle vie. J'ai été heureuse en ménage.

Les vieux jours

Je suis venue en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en juin 2017. Je suis bien ici mais je n'ai plus beaucoup d'amis, ils sont presque tous décédés. J'aime bien aller dehors me promener, j'aime lire aussi et écrire mes souvenirs. Je me fatigue vite maintenant. »

Les élus sont passés voir Jean Cam, doyen de la commune et vivant toujours à Ploudiry, pour partager un bon moment convivial.

LE PLATEAU EN FOLIE

Le retour de la soirée Crêpes

Beau succès et beaucoup de monde.

Après 2 années de suspension, la soirée Crêpes est revenue. Dès 9h, les bénévoles du Plateau en Folie ont œuvré pour préparer la salle.

Pendant que Corinne, Françoise, Christiang, Christian et Fernand ont touillé la pâte (blé noir et froment).

Vers 11h30, c'est le moment de la pause et de partager la galette des rois.

La foule des grands jours s'est déplacée à la Maison du Plateau. À 19h sonnantes, les premiers sont arrivés. La grande salle a été rapidement remplie. Nous avons dû y rajouter quelques tables. Nous avons également installé des tables dans la cuisine. Plus de 250 personnes se sont restaurées au cours de la soirée.

Devant un tel succès, nous travaillons sur une organisation qui nous permettra accueillir plus sereinement autant de personnes.

Nous sommes désolés pour ceux qui n'ont pas pu manger par manque de place.

Un grand merci aux bénévoles et aux crêpières et crêpiers qui se sont investis pour vous satisfaire.

Les Régalades du Plateau

Samedi 24 juin 2023, les Régalades du Plateau reviennent.

Le principe reste le même à savoir : repas animé musicalement sur le parking du SIPP, puis Fête de la musique et feu de la St Jean dans le champ jouxtant le SIPP.

Nous demanderons que chacun débarrasse sa table (dépôt à la sortie) pour faciliter le travail des bénévoles et permettre une remise en configuration rapide des tables. Merci d'avance.

Les bénévoles de 3 associations participent à l'organisation : le Plateau en Folie, les agriculteurs du Plateau et le foot SPPLM. Plus de 650 personnes s'étaient retrouvées lors de la dernière édition (juin 2022).

Début 2022, le Plateau en Folie a lancé l'idée de récupérer des assiettes et des couverts pour produire moins de déchets lors des manifestations organisées. Pour rappel, les associations peuvent en profiter. C'était le cas pour :

- le Ploudiry/Sizun Hand Ball a fait sa soirée Crêpes le 11 février à Sizun,
- la Saint Pierre Ploudiry/La Martyre a organisé une raclette à la maison du Plateau de La Martyre le 25 février.

Pour les Régalades du Plateau, nous sommes encore à la recherche de couverts et d'assiettes pour compléter notre collection.

Le Tri Porteur reste un partenaire en la matière.

Nota : Vous pourrez venir avec vos verres, assiettes et couverts.

En Février, nous avons soufflé les 10 ans du Plateau en Folie.

Jérôme

le Plateau en folie
Animations - Carnaval
PLOUDIRY - LA MARTYRE

ENERGYM

Nous voici à mi-chemin de l'année de gym 2022/2023.

Comme vous pouvez en juger, les cours ont beaucoup de succès et nous pouvons dire que c'est une vraie reprise après les années impactées par la COVID.

Hélas les cours de Sophrologie, annoncés pour septembre dernier n'ont pas pu se mettre en place. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser car nous avions prévu l'année autrement. Mais on ne maîtrise pas tout.

Peut-être avez-vous pensé que le dynamisme d'une association provient des animateurs ? Oui bien sûr, mais pas seulement. Les membres du bureau de l'association organisent l'année et recherchent de la variété pour les cours qui vous sont proposés.

Mais vous aussi pouvez avoir de bonnes idées ; alors rejoignez le bureau de l'association Ener'Gym.

Contacts : energymlamartyre@gmail.com

****

A l'attention de toutes les personnes, Hommes ou Femmes qui ne font pas encore de gym sur le plateau de Ploudiry, il est possible de rejoindre les cours jusqu'en juin 2023 au tarif de 50€.

lundi 13h30-14h30 : Gym d'entretien
mardi 17h45-18h45 : Gym Harmonie Yoga de Gasquet
mercredi 19h15-20h15 : Gym tonique
jeudi 9h15-10h15 : Gym modérée
jeudi 19h15-20h15 : Gym Pilates COMPLET

CLUB DES CHÊNES

Résultats du concours de Dominos Printemps 2023 (16 février 2023) à la salle Saint Pierre.

Challenge sur 5 jeudis successifs

Résultats :

- 1er TRELHU Jean-Yves 94 points
- 2e ROHEL Marie 92 points
- 3e ARGOUARC'H Alice 90 points
- 3e exæquo CROGUENNEC Suzanne 90 points

Livres et Culture sur le Plateau

Joyeuses Pâques !

La bibliothèque est ouverte le mardi de 18h00 à 19h30 et le dimanche de 10h00 à 12h00.
L'accueil des scolaires est assuré par Chiraz BASLY le vendredi de 15h30 à 16h30.

L'assemblée générale ordinaire de l'association « Livres et Culture sur le Plateau » a eu lieu le samedi 28 janvier 2023 à 10h30 en la salle Pierre Abéguilé de La Martyre, avec la présence des représentants des communes de La Martyre, Ploudiry et Tréflévénez.
Un nouveau bureau a été constitué :

- Président : Roland LE TOULLEC
- Secrétaire : Sylvie TRANCHAND
- Trésorière : Virginie BAILLOU

A cette occasion, deux bénévoles, Bernard PAPE et Didier BROSSEL, nous ont rejoints. Comme eux, vous pouvez venir faire partie de l'équipe et permettre à la bibliothèque de continuer à proposer ses services actuels et proposer d'autres activités …

La commune de La Martyre a signé la convention avec la Bibliothèque du Finistère (BdF) afin de bénéficier de son soutien « par le conseil, l'aide à l'équipement, le prêt de collections, la formation et l'action culturelle ». Ainsi, **tous** les inscrits à la bibliothèque ont accès aux ressources numériques en ligne « Syren ». Cette médiathèque numérique vous propose ainsi des films, des séries, des documentaires mais aussi une plateforme d'autoformation (par exemple, au permis de conduire, à l'apprentissage de langues, ...), des livres numériques et encore, la presse en ligne (journaux et magazines).

Concernant le budget 2022, les recettes proviennent des adhésions (50 familles, ~800€) et des subventions des trois communes (~1800€). Comme habituellement, ces sommes sont consacrées en priorité, à l'achat de livres (~1900€), le reste se ventilant sur les frais fixes (assurances et site internet, ~400€) et cette année, l'achat de films de couverture qui serviront encore pendant deux ans (~300€).

En 2022, 136 personnes, réparties en 50 familles, étaient inscrites à la bibliothèque, soit 6 familles de plus qu'en 2021. Venez encore plus nombreux les rejoindre : la bibliothèque propose des romans, polars, BD, livres jeunesse … pour tous les goûts !

Origine des inscrits (en famille) et évolution entre 2021 et 2022					
	La Martyre	Ploudiry	Tréflévénez	Autres	Total
2021	25	11	3	5	44
2022	**31**	**13**	**4**	**2**	**50 (+6)**

Et pour terminer, voici quelques livres achetés récemment et qui ont retenu notre attention …

Bonne lecture à tous et restez curieux !

UNC DU PLATEAU

L'assemblée générale ordinaire du samedi 04 février 2023 a eu lieu à Loc-Eguiner en présence des représentants des autres communes.

En 2022, nous avons montré nos drapeaux :

- Samedi 30 juillet, à Lormeau : cérémonie en mémoire des soldats américains tombés lors de la libération de Plabennec et Plouvien.
- Lundi 05 décembre, au mémorial AFN de Pleyben, à l'invitation de l'ONAC-VG : hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- Vendredi 25 novembre, à Plouédern, sur invitation de la brigade de gendarmerie de Landerneau : cérémonie de Ste Geneviève.

Nous recherchons des porte-drapeaux. Contactez Didier Guérin, président, au 06.77.80.98.14.

"Si vous le désirez, vous pouvez rejoindre l'UNC en tant que membre associé. Ce sont toute personne qui partage les valeurs de l'UNC et qui, en raison de ses attaches familiales ou amicales, ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC."

Programme 2023 :

CÉRÉMONIES NATIONALES	
11 MARS	Journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme
30 AVRIL	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
8 MAI	Anniversaire de la victoire de 1945
27 MAI	Journée nationale de la Résistance
8 JUIN	Cérémonie commémorative départementale de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine
18 JUIN	Appel du Général de Gaulle
14 JUILLET	Fête nationale
25 SEPT.	Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives
11 NOV.	Anniversaire de l'Armistice de 1918 et en hommage à tous les Morts pour la France
5 DÉC.	Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rencontres et cérémonies sur le plateau	
Début septembre	Fête de l'amitié
11 NOVEMBRE	Loc-Eguiner, Ploudiry, Tréflévénez
12 NOVEMBRE	Messe et cérémonie à La Martyre

RASSEMBLEMENT UNC 29	
22 AVRIL	Assemblée Générale statutaire à Briec

Kenavo ar wech all

CHAPELLE SAINT ANTOINE
HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

HIER : KENAVO ROBERT

Robert Tanguy (2e à partir de la gauche), président honoraire de l'association « Chapelle Saint Antoine » nous a quitté en décembre dernier après un long et bel engagement au service de la restauration de la chapelle et de l'animation du pardon annuel.

Nous lui rendons ici hommage pour ce temps passé depuis les années 1980 à donner vie au pardon en ayant su créer l'association, fédérer autour de lui une équipe de bénévoles, ceci en collaboration et bonne intelligence avec les élus et l'ensemble de la population.

Outre son rôle de président de l'association de 1998 à 2020 Robert endossait le costume de commissaire-priseur lors des ventes aux enchères, fonction qu'il exerçait avec tact et humour.

AUJOURD'HUI : ENGAGEMENT

Si Robert nous a montré le chemin, c'est maintenant à nous de veiller à perpétuer et pérenniser les acquis de ce passé.

L'an dernier nous avons redonné couleur et vie à la journée consacrée au pardon, notamment en réorganisant les activités du jour : fête religieuse de la matinée, intermède gastronomique du midi et fête profane de l'après-midi, fête qui devrait perdurer car empreinte de convivialité et riche d'amitiés retrouvées.

Cette année encore nous souhaitons réitérer selon un même schéma cette journée et donner à nouveau de l'attractivité au pardon.

DEMAIN : CONTINUITÉ

Nos projets d'animation pour demain à la chapelle St Antoine peuvent se résumer ainsi :

- Ouverture de la saison estivale par une «Vespérale» le vendredi 30 juin vers 19h00, animée par le groupe «Roz Avel», trio de harpistes de la pointe ouest du Finistère (musique et chants),

- Clôture de l'été par le pardon traditionnel annuel le dimanche 03 septembre (messe, vente aux enchères, repas food-truck), l'après-midi sera consacré au concert donné par Maxime PIOLOT et ses musiciens, doublé et accompagné par la chorale Mouez Bro Landi.

À vos agendas, chers concitoyens,
et soyez les bienvenus à ces deux journées.

PSHB

Les joueuses et joueurs ont déjà entamé la seconde partie de la saison, et il est temps pour le club de faire un point d'étape. L'aspect le plus positif est le nombre de licenciés, qui dépasse les prévisions qui avaient été faites. Un petit bémol cependant du côté des résultats, qui ne reflètent pas toujours le niveau des équipes. Le constat qui s'impose est que le niveau de jeu dans les diverses catégories n'a pas baissé après la reprise post-covid, et qu'il a même globalement plutôt augmenté. La raison principale est que nombre de joueurs ou joueuses qui n'étaient plus licenciés ont repris la saison dans des divisions inférieures à leur niveau de jeu initial, ce qui rebat un peu les cartes. Alors bien sûr il faut mettre en avant les équipes fanions, mais j'aimerais aussi que les catégories jeunes soient mises en lumière car elles représentent l'avenir, sans oublier les équipes loisirs dont on parle peu mais qui contribuent aussi largement à la vie et à la vitalité du club. Du baby hand à la N3, chaque licencié a la même importance. La traditionnelle soirée crêpes a enfin eu lieu cette année, et a connu un franc succès, plus de 450 entrées recensées. Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ce moment de convivialité soit une réussite, ainsi bien entendu que tous les convives qui se sont déplacés pour soutenir le club.

En ce qui concerne les résultats, les équipes connaissent des sorts divers : les SF 1 vont se battre pour le maintien en N 3, tandis que les SF2 évoluent en milieu de tableau. Il en est de même pour les SG 1 qui ne monteront pas en Région cette année et les SG 2 qui ne visent pas non plus la montée en 2ème DIV TER. Il faut dire à leur décharge qu'une pluie de joueurs blessés a compliqué la tâche des entraineurs qui ont dû composer avec des effectifs plus que réduits. Il est arrivé de perdre trois joueurs sur un week-end de compétition.

L'équipe loisir quant à elle allie le plaisir de se retrouver ensemble pour jouer sans la pression de la compétition ou des contraintes liées aux entraînements et le plaisir des moments conviviaux. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer le niveau de ces joueurs et joueuses qui pour certains ont évolué au plus haut niveau régional.

Tous nos remerciements aux coachs et entraîneurs ainsi qu'aux arbitres qui font que cette saison puisse bien se dérouler.

Je voudrais terminer par les plus jeunes qui, je me répète mais c'est une réalité sont l'avenir du PSHB. Tout d'abord merci aux parents et entraîneurs qui jouent le jeu d'être actifs et positifs pour que leurs enfants puissent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles et pourquoi pas intégrer une structure fédérale. Ce n'est pas une fin en soi que de rejoindre un

CLE ou le Pôle Espoir ni la garantie de devenir professionnel, mais c'est pour un jeune une formidable aventure et aussi une école de vie qui lui servira plus tard quand il sera devenu adulte. Donc encourageons nos jeunes à viser l'excellence et qui sait peut-être sommeille au club un Nico Karabatic qui s'ignore...

J'appelle les licenciés à continuer le formidable travail qu'ils font et les parents à s'investir autant qu'ils le peuvent et soutenir leur enfant.

En effet pour l'instant tous les voyants sont au vert, mais chaque intersaison est une remise en question et il ne faut pas considérer comme acquis le rayonnement du PSHB, car d'autres clubs alentours ont aussi des arguments à faire valoir. Donc enthousiasme sur cette reprise mais aussi prudence, même s'il faut redoubler d'efforts pour garder en vie un club où il fait bon jouer.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de la Martyre / Ploudiry vient de renaître.

Laetitia Pougin, Bernard Manach et Patrice Julard constituent le noyau dur du bureau de l'association. Marie L'Hostis est venue les rejoindre en tant que membre de l'association.

L'objectif principal est l'animation du plateau en soutien aux associations déjà en place. Les évènements s'articuleront autour de la famille.

La première animation sera la chasse aux œufs, réservée exclusivement aux enfants de La Martyre et de Ploudiry, au bois noir de la Martyre le lundi 10 Avril. Une réunion d'information sera tenue courant mars pour les bénévoles voulant aider pour l'animation.

Au cours de l'année, d'autres animations verront le jour comme la fête familiale du plateau ou encore le bal des familles.

Nous recherchons avec plaisir des bénévoles. N'hésitez pas à visiter, voire rejoindre, notre groupe Facebook : comité des fêtes la Martyre Ploudiry.

GROUPE DE RANDONNEURS DU PLATEAU DE PLOUDIRY

L'assemblée générale a eu lieu dimanche 06 novembre à Loc-Éguiner devant une assistance d'environ 50 personnes.

La situation financière de l'association est saine.

Les randonnées, de 7 à 10 km, se pratiquent de 14h00 à 16h00 toutes les semaines en alternance le mardi et le jeudi ainsi que le dimanche qui suit le mardi. Une à deux fois par an, une journée marche et découverte est organisée avec Pic-Nic, au printemps, c'est Huelgoat que nous découvrirons !

Tout au long du trimestre prochain nous irons fouler les chemins de: Plouédern, Le Folgoët, Goulven, Guipavas, le lac du Drennec, Penzé et bien d'autres lieux encore propices à la marche.

Notre sortie annuelle se fera à Audierne.

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 24 novembre pour l'élection du nouveau bureau.

Président : André PERSON
Secrétaire : Marie-Claire KERBRAT
Secrétaire adjoint : Gérard BRÉLIVET
Trésorière : Marie-Françoise PONS
Membres du conseil : Rémi BOZEC, Rémi ROPARS, Régine BONNIOU, Monique VIGOUROUX, Marie-Claude APPERY et Roland LE TOULLEC

Contact : 06 78 72 34 71

LE PAPIER ET L'ENVIRONNEMENT

Le papier est l'un des matériaux les plus utilisés dans notre société. Que ce soit pour écrire des lettres, imprimer des documents ou même emballer des produits, le papier est omniprésent dans notre vie quotidienne. Cependant, la production de papier a un impact environnemental considérable, car elle nécessite la coupe d'arbres et une quantité importante d'énergie et d'eau. C'est pourquoi l'utilisation de papier recyclé ou éco-responsable PEFC est une solution importante pour préserver l'environnement.

QU'EST-CE QU'UN PAPIER RECYCLÉ ?

Un papier recyclé est un papier qui a été fabriqué à partir de fibres de papier recyclées, plutôt que de fibres vierges provenant d'arbres. Les fibres de papier recyclées peuvent provenir de vieux papiers de bureau, de magazines, de journaux, de cartons, de livres et d'autres sources. Le processus de fabrication du papier recyclé implique de transformer les vieux papiers en une pâte à papier, qui est ensuite nettoyée, blanchie et transformée en feuilles de papier recyclé.

L'utilisation de papier recyclé plutôt que de papier vierge a plusieurs avantages environnementaux, car cela réduit la quantité de déchets qui finissent dans les décharges, économise des ressources naturelles et réduit la quantité d'énergie nécessaire pour produire du papier.

QU'EST-CE QU'UN PAPIER ÉCO-RESPONSABLE PEFC ?

Un papier PEFC est un papier certifié par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), une organisation internationale qui promeut la gestion durable des forêts.

Cette certification atteste que le bois utilisé pour la production de ce papier provient de forêts gérées de manière responsable, dans le respect des normes environnementales, sociales et économiques. Elle garantit également la traçabilité du bois depuis sa source jusqu'au produit fini.

L'utilisation de papier PEFC contribue ainsi à la préservation des forêts et de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique, ainsi qu'à la promotion de pratiques économiques et sociales responsables.

LEQUEL EST LE MEILLEUR POUR LA PLANÈTE ?

De prime abord, on pourrait penser que le papier recyclé est le plus approprié. Il présente cependant certains inconvénients par rapport au papier certifié PEFC.

Le processus de production de papier recyclé émet plus de gaz à effet de serre que la production de papier PEFC, en raison de l'énergie nécessaire pour recycler les fibres et de l'impact du transport pour acheminer les vieux papiers au recyclage. Cet impact est devenu dernièrement beaucoup plus important du fait de la délocalisation des usines à papier recyclé dans les pays de l'Est et en Asie.

Le coût environnemental du transport quand un papier recyclé vient par exemple de Thaïlande est énorme. Par ailleurs, il ne présente aucune garantie quant impacts sociaux, tels que les conditions de travail des travailleurs impliqués dans sa production. Il peut également présenter des risques sanitaires. Certains types de papier recyclé peuvent contenir des produits chimiques nocifs pour la santé, tels que des métaux lourds, des produits chimiques de blanchiment et des résidus de pesticides.

Finalement, le choix entre le papier recyclé et le papier PEFC dépend des besoins spécifiques de chaque utilisateur et de leurs priorités environnementales ainsi que des pays de de production.

PEFC 10-1-1 GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PIE-GRIÈCHE GRISE

Il a été observé au mois de novembre une Pie-grièche grise aux alentours de Meziven.

Il s'agit d'un passereau migrateur extrêment rare dans le Finistère, visiteur hivernal (la première à priori observée à Ploudiry).

Elle se nourrit de petits mammifères type campagnol, de gros insectes voire d'amphibiens (grenouilles, tritons..).

La Pie-grièche grise fréquente essentiellement les landes et les prairies.

Jean Marc Rioualen

QUIZ SPÉCIAL DÉCHETS

1. QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

□Un objet que l'on jette
□Un objet que l'on jette car nous n'en avons plus besoin
□ Un objet inutile

2. RECYCLER LES DÉCHETS, CELA VEUT DIRE :

□ Nettoyer et remplir à nouveau les emballages usagés
□ Utiliser leur matière pour fabriquer de nouveaux objets
□ Leur trouver un usage différent

3. EN RECYCLANT LES EMBALLAGES EN CARTON, ON FABRIQUE :

□Du carton ondulé
□Des journaux
□Des briques alimentaires

4. PARMI CES DÉCHETS MÉNAGERS, LESQUELS SONT TOXIQUES ?

□Les piles et les batteries
□ Les médicaments
□Les vernis et peintures

5. PEUT-ON JETER LES CAPSULES MÉTALLIQUES DE CAFÉ DANS LE BAC JAUNE ?

□Oui
□Non

6. FAUT-IL MIEUX...

□... être un très bon trieur et remplir au maximum sa poubelle jaune à chaque tournée, quitte à demander un bac plus grand ?

□... avoir peu de déchets à trier en limitant raisonnablement ses achats et donc ses déchets ?

7. COMBIEN DE TEMPS, UNE BOUTEILLE EN PLASTIQUE JETÉE DANS LA NATURE MET- ELLE À SE DÉCOMPOSER ?

□Entre 100 et 1 000 ans
□Entre 1 000 et 1 500 ans
□Entre 1 500 et 2 000 ans

8. COMBIEN DE FOIS PEUT-ON RECYCLER UNE BOUTEILLE DE VERRE ?

□10
□100
□L'infini

9. APPOSER UN AUTOCOLLANT «STOP PUB» SUR SA BOÎTE AUX LETTRES ÉVITE LA PRODUCTION DE :

□13 kg de déchets/an
□15 kg de déchets/an
□17 kg de déchets/an

Plusieurs réponses sont possibles sur une question donnée.
Réponses sur le site Internet de la mairie.

10. QUELLE EST LA QUANTITÉ MOYENNE DE NOURRITURE JETÉE À LA MAISON, PAR HABITANT CHAQUE ANNÉE ?

□Moins de 10 kg
□Entre 10 et 20 kg
□Plus de 20 kg

11. POUR OBTENIR UN BON COMPOST, LA TEMPÉRATURE DU TAS DE COMPOST LORS DE LA FERMENTATION DOIT ÊTRE :

□Inférieur à 50°C
□Supérieur à 50°C

12. QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE POUR QUE LE COMPOST SOIT À MATURATION ?

□6 à 12 mois
□18 à 24 mois

13. AVEC QUEL INSTRUMENT DOIT-ON RETOURNER LE COMPOST ?

□Un Brass'compost
□Une fourche

14. VOUS VENEZ D'ACHETER UNE MACHINE À LAVER, TOUTE NEUVE, QUE FAITES-VOUS DE L'ANCIENNE QUI FONCTIONNE TOUJOURS ?

□Vous la mettez à la déchèterie
□Vous la donnez au magasin qui doit vous la récupérer
□Vous la jetez dans un fossé
□Vous la donnez à une association

15. VOS COUSSINS ET COUETTES SONT USAGÉS, VOUS LES METTEZ DANS :

□Les points de collecte à la déchèterie
□Dans les colonnes à textile
□Dans ma poubelle

2023

Calendrier de collecte PLOUDIRY

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Jour de collecte: les mardis entre 11h30 et 20h00
Merci de sortir impérativement vos bacs avant 11h00

Lorsqu'un mardi est férié, la collecte sera retardée au lundi suivant dès 05h00

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Reportée	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D

Les Couleurs de Ploudiry

La sortie des Schtroumpfs

L'arrivée des pots à feu